

# DUT 2ème année MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET (MMI)

REFERENCE : 13PD268J

Apprentissage CFA du SUPERIEUR

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUT Dijon-Auxerre</p> <p><b>Responsable pédagogique</b> Céline MOREIRA Maître de Conférences celine.moreira@u-bourgogne.fr</p>	<p><b>Assistant(e) de formation</b> Rémy CARRETERO / Tél : 03 80 39 38 40</p> <p><b>Ingénieur de formation</b> Fiona BOUROGA / Tél : 03.80.39.55.28</p> <p>Adresse de contact <b>formation.continue-iut.dijonauxerre@u-bourgogne.fr</b></p>

### OBJECTIFS

La formation prépare le diplômé aux métiers en constante évolution du multimédia et de l'internet tels que définis sur le portail des

métiers de l'internet ([www.metiers.internet.gouv.fr](http://www.metiers.internet.gouv.fr)). Il sera ainsi chargé de mettre en œuvre des dispositifs de communication interne ou externe au sein d'un service de communication dans les entreprises, institutions, collectivités territoriales et associations et exercera un rôle d'interface entre les clients, les créatifs et les prestataires en agences de communication.

Elle permet, en fonction du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant, l'insertion professionnelle immédiate ou les poursuites d'études

### PUBLIC

Public âgé de maximum 30 ans (29 ans révolus).

L'âge maximum peut être porté à 35 ans (34 ans révolus) dans les cas suivants :

- apprenti qui souhaite signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire.

Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants :

- travailleur reconnu handicapé ;
- création ou repris d'une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme ;
- personne inscrite en tant que sportif de haut niveau.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

## PRE-REQUIS

L'admission en DUT 2ème année par alternance est subordonnée à un dépôt de candidature sur e-candidat et à la signature d'un contrat en alternance.

?par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

-en formation initiale: s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

-en formation continue: s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

## FORMATEURS

L'encadrement est assuré par les deux responsables pédagogiques de la formation.

La formation est dispensée par des enseignants-chercheurs de l'IUT Dijon-Auxerre de l'Université de Bourgogne. Des intervenants professionnels font également partie de l'équipe pédagogique.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : 700h(hors période en entreprise).

Lieu de la formation : IUT Dijon-Auxerre, site de Dijon.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements se déroulent sous forme de cours magistraux et travaux dirigés.

## MOYENS TECHNIQUES

Les enseignements se déroulent dans des salles de cours, salles informatiques.

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Sur dossier , via le site de l'IUT Dijon-Auxerre :  
<http://iutdijon.u-bourgogne.fr/www/formations/dut/dut-metiers-du-multimedia-et-de-l-internet-mmi.html>

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Dépôts des candidatures sur le site de l'IUT via Ecandidateur :  
<https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView>

Les procédures de sélection sont de nature pédagogique (commission pédagogique) ; celles de recrutement sont propres aux employeurs.

Les admissions sont effectives à la condition de la signature, avec une entreprise, d'un contrat d'apprentissage et dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle.

Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT : début avril

Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : fin avril

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Le diplômé MMI est un professionnel polyvalent appelé à réaliser ou participer à la réalisation de projets multimédias et à en assurer l'interface et la coordination. Il exerce des fonctions très diverses et en rapide évolution (liste non exhaustive) : chargé de communication, chargé de veille technologique et stratégique, gestionnaire de communauté, web marketeur, web designer, web réalisateur, référent, intégrateur multimédia, réalisateur multimédia, infographiste 2D/3D, concepteur intégrate sur internet, animateur 2D/3D, développeur multimédia, administrateur de réseaux, designer d'interactivité, assistant chef de



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://sefca.u-bourgogne.fr/>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)